

L'artillerie du futur: quelques réflexions en terme de doctrine

Christian Bühlmann*

Depuis l'implosion de l'Union soviétique, le rôle des Forces armées a considérablement changé. Si, comme le rappelle le politologue allemand Herfried Münkler (2003: 7) en avant-propos de son essai sur les Guerres Nouvelles, «[l]es milieux politiques ont mis du temps à s'apercevoir que la guerre avait progressivement changé de visage au cours des dernières décennies», force est de constater que les militaires ont été touchés de plein fouet par ces modifications: Les oppositions violentes entre nations souveraines qui avaient cours jusqu'à la chute du mur de Berlin ont laissé la place à des conflits dits asymétriques, dans lesquels des groupes non étatiques visent à atteindre des buts politiques par l'usage de la violence.

Dans ces conditions nouvelles, quelles sont les conséquences possibles pour le feu indirect en général et, en particulier, en Suisse?

Nous voulons tout d'abord brosser une brève description de l'environnement stratégique contemporain, présenter globalement et sans intention d'exhaustivité quelques réponses doctrinales. On constatera que l'artillerie suisse prend une direction similaire à celle des pays occidentaux, pour des raisons parfois différentes, cependant.

Les réflexions qui suivent sont personnelles et n'engagent que leur auteur.

1 Changements de paradigmes

A posteriori, la période de la Guerre froide était, d'un point de vue militaire, caractérisée par une grande stabilité. La menace que posait le pacte de Varsovie était avérée, les principes d'engagement des armées connus et les matériels répertoriés. La problématique de la réponse à apporter à cette menace a certes fait l'objet de débats passionnés. En Suisse, la discussion a duré de 1953 à 1966 (Ernst 1971; Braun à paraître 2005). Ce sont finalement des paramètres financiers qui, à travers «l'affaire des Mirages» (Urio 1972, 2003) ont con-

duit à la mise en œuvre de la conception relativement statique de la défense combinée. Basée sur l'attrition, ce combat d'usure recourait au feu d'artillerie pour l'appui direct et le combat d'ensemble par le feu. L'aviation jouait aussi un rôle d'appui aux combats au sol. Le perfectionnisme helvétique aidant, cette conception s'est peu à peu rigidifiée (Däniker 1996).

La victoire américaine dans la Guerre du Golfe en 1991 a montré aux adversaires potentiels des USA et des pays européens la futilité de s'y attaquer de manière symétrique. La même réflexion est valable pour tous les pays industrialisés. Les adversaires potentiels ou les organisations terroristes ont tiré les leçons de cet affrontement et recherchent désormais des stratégies asymétriques pour atteindre leurs objectifs. Il convient cependant de préciser ces notions:

On observe un conflit **symétrique** lorsque les deux adversaires sont de force équivalente et qu'ils utilisent des moyens et des perspectives similaires pour atteindre une finalité analogue avec une détermination comparable. C'est le cas du duel, d'une lutte entre nations-états ou, au niveau tactique, entre deux forces terrestres ou deux forces aériennes.

On parle de conflit **dissymétrique** lorsqu'il y a divergence au niveau des perspectives (doctrine) ou moyens (structures, importance, technologie ou équipements), mais que les finalités restent globalement semblables. C'est le cas du combat de David contre Goliath: David utilise le mouvement et le jet, Goliath, la protection de son armure et le choc de son épée.

Dans le cas d'un conflit **asymétrique**, il y a une différence avant tout dans la finalité du conflit qui diverge entre les parties. C'est le cas des conflits entre puissances et petits états ou groupements non-étatiques, entre une composante terrestre et une guérilla. Les conflits asymétriques visent à atteindre des buts politiques sans moyens militaires. C'est avant tout la détermination de l'adversaire qui est visée par des engagements prolongés et de faible intensité.

Si les conflits symétriques sont par essence des guerres, les conflits asymétriques et dissymétriques ont lieu dans les cas de guerre, de crise ou de paix.

Ce modèle permet aussi de poursuivre la réflexion au delà du cadre clausewitzien, dans lequel l'emploi de la force

est subordonné à l'atteinte d'un but politique: «[der] Krieg [ist] nichts (...) als die fortgesetzte Staatspolitik mit anderen Mitteln» (Clausewitz 1955: 55). Les actions symétriques et dissymétriques ont lieu dans ce contexte. Les actions asymétriques ne sont pas forcément subordonnées à une finalité militaire et sortent du cadre usuel de l'opposition guerre/paix.

L'apparition d'acteurs asymétriques pose des problèmes importants aux Forces armées qui doivent élargir leur palette d'action. Les attentats du 11 septembre 2001 à New York et du 11 mars 2003 à Madrid rappellent la menace stratégique posée par ce que François Heisbourg définit comme l'hyperterrorisme, «la volonté et la capacité de destruction massive par des groupes non étatiques» (Heisbourg 2002).

2 Réponses doctrinales

Dans ces conditions, le champ de recours aux Forces armées ne peut plus rester limité aux mesures de coercition contre des adversaires symétriques. La mise en phase des Forces armées à ces nouvelles conditions, mais aussi à la technologie de l'information et de la communication porte le nom de «Transformation». On peut déterminer deux réponses doctrinales cette transformation: la nécessité d'un nouveau cadre militaire-stratégique et l'influence de la numérisation du champ de bataille.

2.1 Nouveau cadre militaire-stratégique

La logique linéaire de l'escalade de la violence propre à la Guerre froide et à la période qui lui a fait immédiatement suite, où une crise était interprétée comme un préalable à un conflit armé entre deux adversaires étatiques, n'est plus de mise: Les tâches de gestion de crises et d'appui aux autorités civiles face à la violence non militaire nécessitent d'autres instruments et procédures.

En s'inspirant de Francart et Patry (2002), on peut postuler que le cadre d'engagement des armées contemporaines comporte trois logiques d'emploi des Forces armées:

1. Les **actions** (subsidiaries) **d'appui** des autorités civiles par les Forces armées. Les moyens organiques des armées sont utilisés pour assister les institutions lorsqu'elles ne sont plus en mesure de remplir leurs tâches sans usage de la coercition.
2. Les **actions classiques de force** (massive) face à un adversaire militaire, afin de protéger le territoire, la population et les intérêts nationaux.

* Lt col EMG Christian Bühlmann, ancien cdt bat pi fort 12, est incorporé à l'EM rég ter 1 dans sa fonction de milice. Professionnellement, il est chef du domaine de recherche et de développement de la doctrine à l'EM plan A. Il s'exprime ici à titre personnel.

3. L'engagement des forces armées pour empêcher l'escalade de crises, appuyer les forces de polices dans la lutte contre des violences d'origine non-militaires ou «imposer les termes d'un mandat international à des belligérants sans détruire à priori leurs moyens militaires» (CREDAT 2000: 1). Le recours proportionnel à la force est au centre de l'engagement: Il s'agit de **maîtriser la violence**.

L'artillerie est articulée et équipée pour les actions classiques de force. Même si on a pu voir des engagements d'illumination dans le cadre d'opération de maintien de la paix en Bosnie ou au Kosovo, la composante «Feu» de notre arme n'est par essence pas adaptée aux actions de maîtrise de la violence. Par contre, il est encore possible de recourir à la composante commandement (véhicules de conduite du feu, drones, ...) dans le cadre d'un regroupement des capteurs multi-spectres dans un réseau.

2.2 Influence de la numérisation du champ de bataille

La nécessité, pour gagner les engagements, de conduire les actions plus rapidement que l'adversaire (Boyd 1987, 1992, 1995) amène à considérer l'information comme un facteur opératif, tout comme, de manière plus classique, la force, l'espace et le temps (COEM XXI 2004). L'utilisation de la technologie de l'information conduit à la mise en réseau des senseurs et des effecteurs: c'est la conception dite réseaucentrique (*Network centric warfare*) (Bühlmann 2003). On passe alors d'une perspective où les plateformes, voire les systèmes d'armes sont remplacés par des systèmes en réseau. L'organisation strictement hiérarchique doit être dépassée.

3 Conséquences pour l'artillerie

Dans son rapport sur La «nouvelle» OTAN et l'évolution du maintien de la paix, le Comité sénatorial permanent canadien des affaires étrangères (2000) relève la transformation globale de l'artillerie. Une meilleure maîtrise de la sphère d'opération est obtenue grâce au développement de munitions précises, de technologies furtives et de systèmes de conduite. L'efficacité accrue des systèmes d'armes permet aussi de limiter la taille des forces. On note alors trois modifications notables dans le domaine de l'artillerie:

3.1 Réduction des moyens

La modification de l'environnement géopolitique, l'augmentation de la pré-

cision des armes, mais aussi de fortes contraintes en matière de ressources ont conduit à interrompre les développements de plateformes initiés à la fin de la Guerre froide. Élément marquant, le secrétaire d'Etat à la Défense Rumsfeld a renoncé à l'acquisition des 420 obusiers «Crusaders», permettant une économie de plus de 11 milliards de dollars (Tracy 2004: 38). Les M109 actuels (Paladin), dont la valeur de combat a déjà été augmentée à de nombreuses reprises, devront être utilisés pendant encore près de 25 ans. Ils ont déjà plus de 45 ans d'âge. Une partie des économies sera utilisée pour développer des munitions plus précises, ainsi que des systèmes de lance-fusées (Tracy 2004: 43).

Au Canada, des adaptations de l'efficacité sont envisagées en plaçant les affûts d'obusiers tractés directement sur le pont d'un camion lourd, de manière à augmenter la mobilité.

3.2 Priorité à la conduite et au renseignement

A l'instar de l'artillerie canadienne, les informations issues relatives aux buts sont transmises de manière globale dans le réseau de renseignement, surveillance, acquisition d'objectifs et reconnaissance (*Intelligence, Surveillance, Target acquisition, Reconnaissance – ISTAR*). Les informations en provenance des véhicules de commandement de tir sont fournies globalement aux effecteurs, mais aussi aux commandants, ce qui assure une rapidité de décision optimale. Les batteries peuvent être ainsi dispersées. Ce partage des données permet de concentrer facilement le feu de plusieurs groupes.

3.3 Adaptation des organisations

La problématique de l'adaptation de l'organisation de l'artillerie des Forces armées contemporaines apparaît clairement à l'exemple des troupes américaines en Iraq: Comme le rappelle le journaliste Ludovic Monnerat (2005):

Le problème est le suivant: les conflits de basse intensité n'exigent pas des armées les mêmes tâches dans les mêmes proportions que les conflits de haute intensité. En Irak, il y a un besoin impérieux de troupes de mêlée polyvalentes, capables de s'adapter rapidement à leur environnement, appuyées par des spécialistes dans des domaines tels que le génie, la police militaire, les affaires civiles ou encore les opérations psychologiques. Les besoins en logistique et en transmissions sont constants, et le renseignement ainsi que les opérations spéciales gagnent en importance. Mais l'artillerie – et l'aviation à aile fixe – ne sont que ponctuellement utiles.

L'auteur poursuit en rappelant qu'un nombre limité de brigades d'artillerie de la National Guard a été transformé en formations de police militaire (Monnerat 2005).

La douloureuse suppression de formations d'artillerie touche, à des degrés divers, toutes les Forces armées occidentales.

4 Et en Suisse?

Suite aux décisions récentes (en particulier du Conseil fédéral) quant à l'évolution des Forces armées, l'évolution de l'artillerie suisse suit de manière parallèle celle des autres pays.

4.1 Les décisions du Conseil fédéral

Depuis que le Parlement a approuvé la *conception de l'Armée XXI* (PDA XXI [Conseil fédéral 2001]) plusieurs conditions cadre politiques ayant présidé au développement de l'Armée XXI ont été substantiellement modifiées, notamment:

1. La réduction du cadre financier fait passer le budget de 4,3 Mia. / an (PDA XXI) à moins de 4 Mia. / an et jusqu'en 2007 à 3,85 Mia. Fr. Il en découle un besoin d'adaptation du plan d'investissement et de désinvestissement des Forces armées et des Forces terrestres.
2. Suite au rapport USIS-III, le Conseil fédéral pris la décision en date du 6 novembre 2002, de renforcer le recours à l'armée pour contribuer à la sûreté intérieure. Il en découle un besoin important en unités en cours de répétition pour des engagements subsidiaires. Il faut donc s'attendre à ce que l'engagement de l'armée pour exécuter des «tâches de police de sécurité relevant de la compétence de la Confédération» se prolonge encore à moyen et long terme.
3. Finalement, en date du 8 septembre 2004, le Conseil fédéral a notamment pris les décisions suivantes (Oswald 2004; Schmid 2004: 1):

La compétence de défense est limitée au maintien et au développement des capacités de base au profit de la capacité aux engagements de sûreté sectorielle.

La spécialisation des tâches (l'infanterie étant en charge de la sûreté sectorielle, les formations mécanisées au maintien et au développement de la compétence de défense) est approuvée.

4.2 Conséquences

4.2.1 Réduction des moyens

Les prochaines adaptations de l'armée devraient voir une nouvelle diminution du nombre de groupes d'artillerie, de manière à dégager des ressources financières et humaines pour la capacité de maîtrise de la violence. Désormais, le dimensionnement de l'artillerie est donné non plus par les besoins du combat de haute intensité, mais par les besoins d'une instruction visant au maintien d'une compétence centrale dans le domaine de la défense. Si elle touche les artilleurs au cœur, cette mesure permet cependant d'assurer que, dans le futur, les formations d'artillerie pourront se concentrer sur leurs tâches-clés, plutôt que d'être engagées, plus souvent qu'à leur tour, dans des actions subsidiaires.

4.2.2 Priorité à la conduite et au renseignement

Le développement futur de nos Forces armées est centré autour des catégories de capacité, qui constituent l'élément de référence invariable à travers le temps nécessaire au processus de développement des forces. A l'heure actuelle, les priorités sont fixées sur la planification opérative et la conduite (C4ISTAR), au détriment de l'efficacité des armes et de la mobilité.

Les développements actuels dans le domaine du système de conduite des Forces terrestres (FIS HEER) vont amener à y intégrer les capteurs et les effecteurs. Les détails de l'intégration de l'artillerie, en particulier INTAFF, ne sont pas encore à l'ordre du jour. A moyen terme, le système prendra une direction réseaucentrique. Les influences sur l'organisation des formations devront alors être évaluées. La capacité de renseignement, de reconnaissance et d'exploration de l'artillerie, liée au système INTAFF, est un instrument clé de notre capacité de défense.

4.2.3 Adaptation des organisations

Finalement, le Chef de l'Armée, le Cdt C Keckeis, a annoncé à fin 2004 la fusion des formations d'application artillerie et chars en une formation d'application défense pour 2006. Les aspects de synergie aux plans de l'instruction et des ressources, mais aussi la nécessité de créer une masse critique pour conserver la capacité de défense, sont à la base de cette décision.

5 Conclusions

Face à l'apparition d'une menace potentielle asymétrique et à la disparition d'un péril militaire classique, une transformation de la palette d'engagement des Forces armées s'avère incontournable.

Elle a lieu dans tous les pays occidentaux. Son objectif vise à concentrer les efforts sur la maîtrise de la violence et à ne conserver qu'un cœur de capacité de défense. Elle est douloureuse pour notre arme: la «reine des batailles» voit son importance numérique diminuer.

Rappelons cependant, que, en terme de précision, de portée, de rapidité et d'efficacité, l'artillerie a effectué un saut énorme dans les cinquante dernières années. Ce sont les effets qui comptent, non le nombre de tubes.

C'est la conduite du feu qui représente la capacité clé de l'artillerie. Pour cette raison, la réduction prévue des moyens de l'artillerie suisse n'est pas linéaire: Les moyens de conduite du feu sont peu touchés, les moyens de feu davantage.

Dans une approche stratégique, il est indispensable pour la crédibilité des Forces armées qu'elles prennent dès aujourd'hui ce virage. La sécurité de notre pays dépend aujourd'hui de la mise en œuvre combinée des instruments de la politique de sécurité. Pour que l'artillerie demeure une composante essentielle de la défense militaire de haute intensité, elle doit aussi s'adapter et accepter des modifications quantitatives au profit de la qualité de sa formation, qui doit s'orienter sur la maîtrise de la conduite du feu. La flexibilité tactique de notre arme a toujours été reconnue. La flexibilité stratégique de ses cadres est aujourd'hui une nécessité.

Résumé

Die Artillerie der Zukunft – Einige doktrinale Überlegungen

Die kommenden Anpassungen der Armee sollten eine erneute Reduzierung der Anzahl Artillerieabteilungen mit sich bringen, um so finanzielle wie auch menschliche Ressourcen für die Fähigkeit zur Bewältigung von Gewalt freisetzen zu können. Die Dimensionierung der Artillerie ergibt sich nicht mehr aus den Bedürfnissen des hochintensiven Kampfes, sondern aufgrund jener einer Ausbildung, die auf die Erhaltung einer Kernkompetenz im Bereich der Verteidigung abzielt. Auch wenn diese Massnahme die Artilleristen im Herzen trifft, so erlaubt sie es dennoch sicherzustellen, dass sich die Artillerieverbände in Zukunft auf ihre Schlüsselaufgaben konzentrieren können, anstatt im Rahmen subsidiärer Aktionen eingesetzt zu werden.

Damit die Artillerie eine wesentliche Komponente der hochintensiven militärischen Verteidigung bleibt, muss sie sich auch an quantitative Änderungen

zu Gunsten der Qualität ihrer Ausbildung anpassen und diese akzeptieren. Die taktische Flexibilität unserer Waffengattung ist stets anerkannt worden. Die strategische Flexibilität ihrer Kadaver stellt heutzutage eine Notwendigkeit dar.

Literaturverzeichnis

- Boyd, J. (1987). Organic Design for Command and Control. *unpublished essay*.
- Boyd, J. (1992). A Discourse on Winning and Losing. *unpublished essay*.
- Boyd, J. (1995). The Essence of Winning and Losing. *unpublished essay*.
- Braun, P. (à paraître 2005). *Von der Reduitstrategie zur Abwehr: Die militärische Landesverteidigung im Kalten Krieg 1945–1966*. Baden, Verlag hier+jetzt.
- Bühlmann, C. (2003). «Network Centric Warfare: des plates-formes au réseau.» *SOGAFLASH(2003)*: 27–31.
- Canada, C. s. p. d. a. é. (2000). *La «nouvelle» OTAN et l'évolution du maintien de la paix: conséquences pour le Canada*. sl.
- Clausewitz, C. v. (1955). *De la Guerre*. Paris, Les éditions de Minuit.
- COEM_XXI (2004). *Commandement et Organisation des Etats-majors de l'armée XXI*. Berne.
- Conseil fédéral (2001). *Rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur la conception de l'Armée XXI (Plan directeur de l'Armée XXI)*. Berne.
- CREDAT (2000). *La maîtrise de la violence*. M. d. l. D. A. d. Terre, Armée de Terre.
- Däniker, G. (1996). *Schweizerische Selbstbehauptungsstrategien im Kalten Krieg*. Frauenfeld, Huber.
- Ernst, A. (1971). *Die Konzeption der Schweizerischen Landesverteidigung 1815 bis 1966*. Frauenfeld und Stuttgart, Huber & Co. AG
- Francart, L. et J.-J. Patry (2002). *Maîtriser la violence. Une option stratégique*. Paris, Economica.
- Heisbourg, F. (2002). «La stratégie américaine depuis le 11 septembre: Une logique de guerre.» *Le Figaro* (17887): 16.
- Monnerat, L. (2005). Irak: la présence américaine. *Weblog www.ludovicMonnerat.com*.
- Münkler, H. (2003). *Les Guerres Nouvelles*. Paris, Alvik éditions.
- Oswald, M. (2004). Umsetzung der Armee reform läuft – Weiterentwicklung basiert auf Sicherheitspolitischem Bericht 2000 und Armeeleitbild XXI: Presserohstoff 8.9.2004. DDPS, Information: 4.
- Schmid, S. B. (2004). Aufträge an die Departementsbereiche des VBS, resultierend aus den vom BR gefällten Klausur-Entscheidungen vom 8. September 2004. DDPS: 5.
- Tracy, T. J. L. (2004). «Field Artillery at the Crossroads of Transformation.» *Military Review* 2004 (January-February): 32–44.
- Urio, P. (1972). *L'Affaire des Mirages: Décision administrative et contrôle parlementaire*. Genève, Editions médecine et hygiène.
- Urio, P. (2003). *Mirages, affaire des*. Berne, Dictionnaire historique de la Suisse. 2004.

Parliamo italiano in artiglieria

Si parla l'italiano nel primo gruppo d'artiglieria che ha assolto le conversioni KAWEST e INTAFF

Ad inizio febbraio 2005 il Gruppo d'artiglieria 49 ha ultimato i corsi di conversione ai nuovi mezzi ed alla nuova dottrina di condotta d'artiglieria. Dopo 6 anni di intenso lavoro sulla piazza d'armi di Bière il gruppo ticinese è, de facto, il primo corpo di truppa dell'artiglieria del nuovo Esercito XXI ad aver ultimato questa formazione.

Se nel 1999 l'artiglieria ticinese è stata l'ultima a staccare il biglietto per intraprendere la strada della conversione all'artiglieria meccanizzata, nel 2005 questa formazione è risultata la prima dell'esercito svizzero ad aver ultimato le due conversioni all'obice blindato (KAWEST 1 e 2) rispettivamente al nuovo sistema integrato di condotta (INTAFF 1 e 2).

La Cenerentola dell'artiglieria diventa principessa!

Un breve riassunto delle principali fasi di questa conversione:

- 1999 Corso di conversione dall'artiglieria trainata all'artiglieria meccanizzata KAWEST (corso speciale per 32 ufficiali e sottufficiali)
- 2000 Corso di conversione KAWEST 1 (dall'artiglieria trainata all'artiglieria meccanizzata)
- 2001 Corso quadri per ufficiali
- 2002 Corso di conversione KAWEST 2
- 2004 Corso di conversione INTAFF 1
- 2005 Corso di conversione INTAFF 2

In questi anni vengono parallelamente introdotte diverse altre particolarità quali le nuove radio SE 225, il sistema di munizionamento Welasys, il simulatore di tiro Saph, il rivoluzionato e tecnologico veicolo Eagle dei comandanti di tiro, ecc.

Quella del gr art 49, come presto pure degli altri gruppi, rappresenta una profonda metamorfosi attualmente in atto nelle truppe d'artiglieria, trasformazione che permetterà ad Es XXI di disporre di un'arma a media gittata caratterizzata da un'alta efficacia, da un'elevata mobilità e supportata da un sistema di condotta totalmente informatizzato.

Parallelamente si viene però confrontati con una preoccupante evoluzione politico-militare: l'ulteriore contenimento del budget della Confederazione per le spese militari, la recente boccia-

tura del programma di armamento, la crisi di immagine dell'esercito (consenso politico mancante, emorragia istruttori, crisi del sistema di ferma lunga, ecc.), tutti elementi che contribuiscono al disorientamento del cittadino-soldato.

Le parziali inefficienze del sistema informatico dell'amministrazione, che congela dall'esercito giovani militi ancora astretti al servizio, oppure esonera ufficiali di lunga carriera con un'inadeguata circolare, che chiama in servizio quelli prosciolti, che recapita ordini di marcia contraddittori o sbagliati, ecc. non contribuiscono a migliorare la situazione.

Comunque, sebbene Es XXI sia stato implementato con una certa fretta non mancherà certo di correggere quanto stride.

In questo scenario d'incertezza economica e strutturale si prospetta il dimezzamento delle truppe d'artiglieria. Sopravvivranno a questa nuova riforma unicamente 4 gruppi d'artiglieria, in un'arma che ne contava più di 30 ancora con Esercito 95, e che ne conta attualmente solo 8 di attiva e 4 di riserva.

Questo ridimensionamento comporterà, dopo l'abbandono delle piazze d'armi di Sion e del Monte Ceneri, pure la chiusura di Frauenfeld? Con quattro gruppi da istruire questa dovrebbe essere la logica conseguenza nel rispetto di una consegna volta al contenimento delle spese del nostro esercito.

Ed in questo esercito, dopo anni di intenso e proficuo lavoro con il fine di meritarsi l'ottenimento del lasciapassare per Es XXI, i militi del gruppo ticinese d'artiglieria (gr art 49) ed i membri della Società ticinese d'artiglieria (STA), vogliono assicurare una presenza italo-fona qualificata: essi chiedono «un esercito federale e plurilingue, non unicamente svizzero-tedesco», così come ancorato nella Costituzione.

Solo in questo modo si rafforza il senso di appartenenza e quindi la credibilità nel nostro esercito.

Manteniamo viva la ricchezza multiculturale del nostro paese!

Ten col Daniel Stocker
Società Ticinese d'Artiglieria

www.stu.ch

Résumé

Lasst uns italienisch sprechen in der Artillerie

In der ersten mit KAWEST und INTAFF umgeschulten Artillerieabteilung spricht man italienisch

Anfang Februar 2005 hat die Artillerieabteilung 49 die Umschulungskurse auf die neuen Mittel mit der neuen Führungsdoktrin der Artillerie beendet. Nach sechs Jahren intensiver Arbeit auf dem Waffenplatz von Bière ist die Tessiner Abteilung de facto der erste Truppenkörper der Artillerie in Armee XXI, der diese Ausbildung abgeschlossen hat.

Während noch im Jahr 1999 die Tessiner Abteilung die letzte war, welche die Umschulung auf die mechanisierte Artillerie beginnen durfte, war dieselbe 2005 die erste, welche die Umschulung auf die kampfwertgesteigerten Panzerhaubitzen (KAWEST 1 und 2), bzw. das neue integrierte Feuer-Führungssystem (INTAFF 1 und 2) beendete.

Das Aschenbrödel der Artillerie wird Prinzessin!

Im Umfeld einer politischen Strategie, die die Ausgaben für die Verteidigung reduzieren soll, werden höchstens vier von den über 30 Abteilungen, die in der Armee 95 noch aktiv waren, die nächste Reform überleben. Schon heute kann die Armee nur noch über acht aktive und vier Reserveabteilungen verfügen.

Wird dieses Schrumpfen des Waffensystems, nach der Aufgabe von Sion und Monte Ceneri, auch die Schliessung des Waffenplatzes in Frauenfeld zur Folge haben? Mit nur vier auszubildenden Abteilungen wäre dies die logische Konsequenz.

Nach Jahren intensiver und erfolgreicher Arbeit, in denen man sich mit Fakten das Recht erobert hat, dieser neuen Armee XXI anzugehören, will man eine italienischsprachige und qualifizierte Präsenz in derselben sicherstellen.

Wie in der Verfassung verankert, verlangen die Tessiner eine «föderalistische und mehrsprachig organisierte Armee, die nicht nur nach der Deutschschweiz orientiert ist».

Nur auf diese Weise stärkt man den Sinn für die Angehörigkeit und folglich die Glaubwürdigkeit in unsere Armee. Sorgen wir für die Erhaltung der wertvollen multikulturellen Eigenheit unseres Landes!

Dans le but de centraliser son archive, la Société Suisse des Officiers lance un appel:

Documents de la SSO, rassemblement!

La Société Suisse des Officiers a l'intention de centraliser ses documents dans les Archives fédérales suisses à Berne. En collaboration avec la fraction d'état-major 152 (archives militaires), les documents seront classés et inventoriés de manière professionnelle. Nous tenons à une documentation possiblement complète de l'histoire et des activités de la SSO, et nous **dépendons entièrement de votre coopération:**

Veillez nous transmettre tous les documents de la SSO en votre possession afin qu'ils soient classés et conservés dans les archives fédérales.

Cet appel concerne exclusivement les documents relatifs à la *Société Suisse des Officiers*. Nous vous saurions gré de transmettre les documents en question (excepté hebdomadaires ou règlements) jusqu'au **20 juillet 2005** à l'adresse ci-dessous ou de nous les apporter directement après communication téléphonique:

Société Suisse des Officiers
Secrétariat général
Schaffhauserstrasse 43/case postale 321
8042 Zürich

Pour tout renseignement, veuillez contacter
le secrétariat général de la SSO: 044 350 49 94, office@sog.ch
le Col Rudolf Jaun, Chef fracEM 152: 031 323 39 48;
Rudolf.Jaun@gs-vbs.admin.ch

Archiv der Schweizerischen Offiziersgesellschaft

SOG-Akten daher!

Die Schweizerische Offiziersgesellschaft SOG zentralisiert ihre Akten im Bundesarchiv in Bern. In Zusammenarbeit mit dem Astt 152 (Armeearchiv) werden die Archivalien inventarisiert, professionell aufbereitet und erschlossen.

Damit die Geschichte und die Aktivitäten der SOG möglichst lückenlos dokumentiert werden können, sind wir auf Ihre **Mithilfe angewiesen:**

Stellen Sie uns bitte Ihre SOG-Akten zu, damit sie registriert und ins Archiv eingefügt werden können.

Falls Sie die Akten behalten wollen, bitten wir Sie, uns zu melden, wo sich welche Akten befinden, damit diese ebenfalls inventarisiert werden können.

Diese Sammelaktion betrifft nur die Akten der *Schweizerischen Offiziersgesellschaft*.

Wir bitten Sie, die Akten (keine Drucksachen wie Zeitschriften oder Reglemente) bis am **20. Juli 2005** an folgende Adresse zu senden oder, nach telefonischer Anmeldung, zu bringen:

Schweizerische Offiziersgesellschaft
Generalsekretariat
Schaffhauserstrasse 43/Postfach
8042 Zürich

Auskunft erteilen
Das Generalsekretariat der SOG: 044 350 49 94, office@sog.ch
Der Chef Astt 152: Oberst Rudolf Jaun, 031 323 39 48;
Rudolf.Jaun@gs-vbs.admin.ch



NITROCHEMIE

Spitzentechnologie

Wir sind ein international tätiger Spezialist und Leader hochwertiger Technologien. In vielen chemischen Bereichen forschen und entwickeln wir mit unseren globalen Partnerschaften an massgeschneiderten Lösungen. In unseren weltweit modernsten Anlagen stellen wir die Spitzenprodukte her. Für die Automobilindustrie: Komponenten für Sicherheitssysteme. Für die Konsumgüterindustrie: chemische und pharmazeutische Zwischenprodukte. Für die Erhaltung von Büchern und Dokumenten: Papierkonservierungen. Für Allianzen: wehrtechnische Produkte.

NITROCHEMIE

Ein Unternehmen der
Rheinmetall DeTec AG,
Deutschland und der
RUAG Holding, Schweiz

Mit unserer Kompetenz setzen wir Massstäbe.

Nitrochemie Wimmis AG, Niesenstrasse 44, CH-3752 Wimmis
Telefon ++41 33 22 81 020 Telefax ++41 33 22 81 330

Nitrochemie Aschau GmbH, Liebigstrasse, D-84544 Aschau am Inn
Telefon ++49 8638 68 274 Telefax ++49 8638 68 341

info@nitrochemie.com www.nitrochemie.com

Ihr Partner zur

Konzeption und Redaktion von Telematik-Konzepten

- für Verwaltungsstellen und Organe der öffentlichen Sicherheit
- mit Schwergewicht im Bereich Verteidigung und Bevölkerungsschutz
- aus gesamtheitlicher Sicht der Beschaffer, Betreiber und Benutzer
- unter langjähriger Miliz- und Industrieerfahrung

ROTH CONSULT

Prozess- und technische Expertenberatung

Walchstrasse 14
Postfach 98
CH - 3073 Gümligen

Tel. 031 951 47 37
Fax 031 951 47 38
Mobil 079 667 69 91

www.rothconsult.ch

emil.roth@rothconsult.ch

Fernspeiseausrüstung

zur Versorgung abgesetzter Standorte mit Energie und Datenkommunikation

- Distanzen bis ca. 3 km
 - Energie 220 V/50 Hz, 2 kVA und 28 VDC
 - Kommunikation LWL Ethernet 100 Mbps
 - **NEU** : Hybrid-Stecker optisch und elektrisch
- *Truppentauglichkeit erklärt*
- *im Heer eingeführt*
- *bei der Luftwaffe in Beschaffung*

MURINOX AG

Hauptsitz
Bahnhofplatz
3775 Lenk

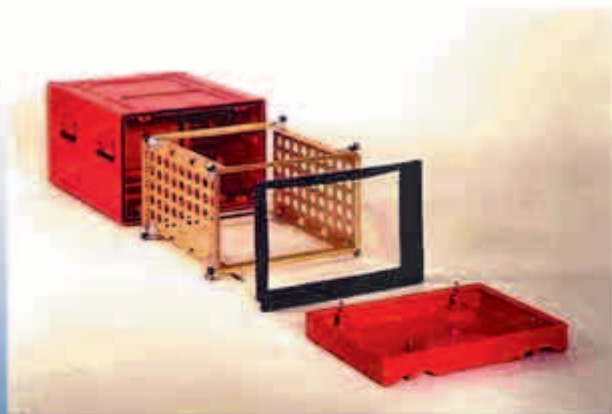
Tel. 033 733 00 60
Fax 033 733 00 61
info@murinox.ch

www.murinox.ch

Büro Bern
Walchstrasse 14
3073 Gümligen

Tel. 031 951 47 37
Fax 031 951 47 38
Mobil 079 667 69 91

e.roth@murinox.ch



EDAK produziert und vertreibt eine breite Palette von Alu-Transport- und Lagerkisten für einfache bis hin zu komplexen, sehr anspruchsvollen Anwendungen!

EDAK

EDAK ist der führende Hersteller von 19" Traggehäusen zum Schutz vor mechanischen Belastungen wie Vibration und Schock sowie klimatischen Einwirkungen und elektromagnetischen Strömungen!



EDAK

EDAK ist zertifiziert nach ISO 9001 und erfüllt höchste Ansprüche in Qualität und Service.

EDAK AG
Rheinauerweg 17
CH-8447 Dachsen
E-Mail edak@edak.ch

Tel. +41 52 647 21 11
Fax +41 52 647 22 30
<http://www.edak.ch>